

VIE ÉCONOMIQUE

De nouvelles entreprises à Saint-Ours

Meliss' sous la Lune : Des légumes de saison

Envie de légumes de saison ? Myriem vous propose depuis le mois de mai dernier une sélection de légumes, cultivés dans une démarche d'agriculture biologique et vendus directement à Saint-Ours. Le but : recréer un système équilibré pour proposer des légumes qui ont du goût !

Après un démarrage un peu contrarié par les caprices de la météo, une serre maraîchère devrait être installée d'ici cet automne, permettant ainsi de commencer la saison plus tôt.

Vente en direct : chaque vendredi de 16 h 30 à 19 h 30 - 96 Route des Crêts

Informations : Myriem BENZIANE, Tél. : 06 20 39 26 98

De bons œufs de poules élevées en plein air

Plus besoin d'aller courir pour acheter vos œufs, un élevage de poules pondeuses est en train de voir le jour sur la commune. Les poules seront élevées dans le respect de l'animal et de la nature dans un champ avec vue sur le lac !

Ouverture prévue début 2022, route de la Ravière 73410 SAINT OURS

Informations : Sandrine DAGAND, lesptiotespolailles@gmail.com Tél. : 06 11 15 52 17



Des plantes médicinales et produits de santé naturels

Quoi de plus pratique que d'avoir sous la main les remèdes naturels qui aident à faire face aux maux les plus courants ? Pour toute la famille, HelloPhyto proposera une sélection de tisanes santé, huiles essentielles et extraits de plantes médicinales. De qualité bio, les produits seront sélectionnés auprès de producteurs engagés, le plus souvent régionaux. Des séances conseil, des ateliers découvertes et des sorties botaniques sont également prévus !

Ouverture fin 2021, à la Mairie de Saint-Ours.

Informations : Nelly ORAND, Tél. : 06 76 20 38 11 nelly@hellophyto.fr

Des prestations en communication pour les entreprises



Avant aux entrepreneurs, artisans, commerçants : un nouveau partenaire pour tous vos besoins en communication. L'Atelier Calypso, agence de communication aux valeurs fortes, vous aide à développer votre activité en vous accompagnant dans vos besoins de création de logo, création et refonte de site internet, gestion de réseaux sociaux, mise en place de stratégie de communication, etc.

Informations : Marie ZAPILLON, Tél. : 06 14 05 49 68 • www.atelier-calypso.com

Des paniers de fruits et légumes



Depuis début 2021, « Line & Line » vous propose un service de livraison hebdomadaire à domicile, de paniers de fruits et légumes locaux et de saison, sur St-Ours et environs. Sans abonnement, un petit et un grand panier, une composition qui change chaque semaine. La coupure estivale est terminée ! Les commandes reprennent la semaine du 6 septembre.

Informations : Pauline PAZEM et Aline GUTHLEBEN Tél. : 06 82 34 75 30 / 06 07 32 22 61 ; Facebook : @lineetline • lespaniersdelineline@gmail.com

Astuce nature
Le hérisson, l'allié du jardinier

Ce petit mammifère adore limaces, araignées, escargots, etc : vos ennemis au jardin. Encouragez-le à s'installer chez vous. Vous pouvez lui mettre des tas de feuilles, de branchages ou une caisse retournée dans un coin isolé afin qu'il puisse faire son nid. Durant l'hiver, il ne faut pas le déranger. Pour prendre soin de sa santé, ne mettez pas de pesticide dans votre jardin, préférez les produits biologiques (purin d'orties, de prêles, etc.), remplacez l'anti-limace par de la cendre ou des coquilles d'œufs pilées. J. A.

La voix des assos

Galerie en Sous-Sol

Exposition en plein air à « La Galerie en Sous-sol » dans la deuxième quinzaine de septembre !

Elle sera conçue selon le modèle de l'année dernière : dans le jardin des peintures, des dessins et l'installation de Gérard Couraud (qui aura pour thème cette année « Le voyage ») ne demanderont qu'à vous surprendre ! La galerie sera ouverte et vous pourrez lui faire une visite si vous le désirez. L'entrée sera libre, bien entendu. La date définitive sera arrêtée en fonction de la situation sanitaire, à consulter sur le site de la commune.

✉ janinefeys@orange.fr

Atelier de Saint-Ours

L'Atelier de Saint-Ours reprend ses activités de créations (dessin, peinture, ...) les mardis de 14 h à 17 h dans la salle des associations de la mairie. Respect des gestes barrières et pass sanitaire sont exigés. Bienvenue à celles et à ceux qui veulent partager ces activités artistiques. ✉ elisabeth.rebelle@gmail.com

CITY & SKATE PARK

Un nouveau terrain de jeux pour tous

Vous l'avez certainement remarqué, peut-être déjà testé, un terrain multisports et un skate park ont été installés à côté de l'école primaire au début de l'été. Ce projet, réclamé par les plus jeunes depuis de nombreuses années, tenait à cœur au conseil municipal.



Les équipements sont ouverts à tous ceux qui souhaitent s'y retrouver pour partager des moments sportifs : enfants de l'école, habitants du village ou association. L'organisation d'événements peut y être autorisée, la demande devant être faite à la mairie auparavant.

Malgré tout, pour assurer une bonne utilisation et pour que chacun puisse en profiter, nous tenons à rappeler quelques règles essentielles :

- **Les jours d'école**, le terrain n'est ouvert qu'après la fin de l'école, pour éviter le dérangement et les nuisances sonores durant les heures de classe.
- **L'accès au terrain** est d'ailleurs prioritaire aux classes de l'école pour y effectuer des activités sportives ou de plein air.
- **La consommation d'alcool** ou de nourriture est interdite dans l'enceinte du terrain, ainsi que l'utilisation de matériel produisant des nuisances sonores (équipement audio, pétards, etc.)
- **L'accès au terrain** n'est pas autorisé après 21 h 30.

Le marquage de la piste autour du terrain sera effectué d'ici peu, en même temps que l'installation d'une aire de jeux pour les petits, qui sera installée de l'autre côté de l'école.

Nous espérons pouvoir organiser une inauguration dans l'automne !

Vous trouverez l'intégralité du règlement jointe à ce MIEL. Nous vous remercions par avance d'en prendre connaissance et de le respecter pour assurer le « bon vivre » de tous !

RADIO GRAND LAC :

Ecoutez Radio Grand Lac sur le 92.1 FM !



Depuis le 1^{er} juillet, Radio Grand Lac est LA radio locale de proximité à Aix-les-Bains et autour du lac du Bourget, et bien plus encore car la zone de diffusion va d'Entrelacs à Montmélian et à la Combe de Savoie, ce qui représente environ 200 000 habitants et auditeurs potentiels.

Avec ses 40 bénévoles passionnés et une grille de programmes comportant plus de **20 émissions** sur les thématiques les plus diverses et à destination de toutes les générations, Radio Grand Lac, média fédérateur et humain, est un formidable moyen de promouvoir le territoire du lac du Bourget ainsi que les habitants qui y vivent, les associations qui l'animent et les professionnels qui y travaillent.

C'est le « Grand Bain de la Vie locale », rassembleur des énergies et des initiatives au service de notre territoire... avec vous et pour vous ! Chaque jour, vous pourrez apprécier sa playlist variée et ses émissions en direct pour vous informer et vous divertir.

Plongeons tous dans ce Grand Bain en écoutant jour et nuit le 92.1 FM, la radio d'Aix-les-Bains et du Lac du Bourget ! www.radiograndlac.com et **92.1 FM**



EN BREF

Quelques rappels de bonnes pratiques pour faciliter le vivre ensemble

- Il est important de tenir propres les bords de route et de tailler les haies qui les longent.
- Les feux sont interdits dans les jardins. Les déchets verts peuvent être compostés sur place et les autres déchets doivent être emmenés à la déchetterie. Un broyeur est mis à disposition aux habitants 4 fois par an.
- Lors de gros épisodes pluvieux, il n'est pas utile de s'en prendre à ses voisins lorsque de l'eau s'écoule.
- La tonte de pelouse est autorisée aux horaires suivants : du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h, le samedi entre 9 h et midi puis entre 14 h 30 et 19 h, et le dimanche et les jours fériés entre 10 h et midi.

Le secrétariat est ouvert

- **le lundi** de 16 h à 19 h 30
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et **le vendredi** de 13 h 30 à 16 h 30.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

11 SEPTEMBRE
Fête champêtre
 De 14 h à 1 h - Place de l'église
 (pass sanitaire obligatoire)

Dernières nouvelles de la Fête de la Batteuse



Le « **Comité de la Fête Champêtre** », c'est l'association en charge d'organiser la célèbre Fête de la Batteuse, qui a lieu tous les ans le 1^{er} week-end du mois d'août. Parmi les membres du comité, des représentants de 4 associations de Saint-Ours : le club des aînés, l'amicale des sapeurs-pompiers, le sou des écoles et les jeunes de Saint-Ours, mais également bon nombre de bénévoles.



et animation des stands (jeux pour enfant, vide grenier, vieux métiers, etc.).

Sur l'ensemble de la semaine, jusqu'au rangement le lundi, ce sont près d'une centaine de bénévoles qui se mobilisent pour faire vivre le village et partager un moment de fête ! La majorité des bénéfices sont ensuite distribués aux associations des jeunes, des pompiers et du sou des écoles.

Ce week-end festif qui se prépare tout au long de l'année, rassemble tous les ans des centaines de personnes ! Depuis quelques années, la fête démarre dès le samedi soir avec plusieurs concerts et un bal. Le dimanche est à la tradition : le coup d'envoi est lancé en fin de matinée, après la messe en plein air, et toute la journée s'enchaînent animations musicales, battage à l'ancienne,

En attendant l'organisation de la 50^e édition de cette fête de la Batteuse, les 6 et 7 août 2022, le comité organise une petite fête champêtre le 11 septembre prochain, sur la place de l'église. Rendez-vous dès 14 h avec au programme : marché artisanal, jeux pour enfants, animation musicale, buvette, snack. Le soir à partir de 18 h 30 : concerts, restauration et buvette. **Nous vous attendons nombreux !**



Antoine et Baptiste Caquot, les 2 frères originaires de Saint-Ours et célèbres brasseurs de la bière de l'Ours, ont organisé le 21 août dernier le festival « Ours en Scène ». Une belle journée de concerts à Aix les Bains, au bord du lac, qui a rassemblé près de quatre mille personnes ! Les deux frères mettent toujours en avant la commune de leur enfance, alors nous les remercions et les félicitons pour leur succès !



Pont de la Forêt - Christian Rebelle, le 27/07/2021

Envoyez-nous les photos de notre village !
communication@saintours-savoie.fr

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

MIEL de Saint-Ours

SEPTEMBRE 2021

N°22 MESSAGES INFORMATIONS ECHANGES LIAISONS



Le mot du Maire

Une rentrée active

PAR LOUIS ALLARD

L'été est déjà terminé et l'heure de la rentrée a sonné. Les enfants ont repris le chemin de l'école où les quatre classes ont été maintenues pour cette année encore.

C'est également la reprise pour les associations après la pause estivale. Malgré l'annulation cette année encore de la Fête de la Batteuse, le comité a tenu à organiser une fête champêtre le 11 septembre prochain. Après cette période compliquée, l'envie et le besoin de recréer du lien social et de remobiliser les bénévoles sont plus que présents. Le vivre ensemble si cher à nos cœurs est plus que jamais important, dans cette période où il a manqué à beaucoup d'entre nous, occasionnant des « faits divers » ridicules et indignes de notre belle commune. Il est important de reprendre les activités et l'organisation d'événements, en s'adaptant aux nouvelles conditions sanitaires.

Le 16 mai et le 12 juillet derniers, Saint-Ours a connu des pluies diluviennes. Tous les ruisseaux et les fossés ont débordés, abimant les routes et inondant certaines maisons. Les pompiers de Saint-Ours et d'Aix-les-Bains sont intervenus une grande partie de la nuit et nous les remercions vivement. La remise en état des chemins est un chantier coûteux, sur lequel nous travaillons avec Grand Lac mais également avec la commune de Cusy. Ces événements météorologiques risquent de se produire de plus en plus souvent à cause du réchauffement climatique. Il est important que chacun, à son échelle, fasse de son mieux pour préserver notre belle planète.

Concernant les différents projets en cours, voici quelques informations :

La mise aux normes de la salle polyvalente est prévue en fin d'année, la commission d'appels d'offres se réunira avec l'architecte début septembre pour

choisir les entreprises. A noter que la salle est à nouveau ouverte au public (associations, mariage et autre occupation ...)

Vous le savez peut-être, la commune est engagée depuis quelques années dans une procédure administrative concernant la malfaçon du toit de l'école. Au mois de mars, le tribunal administratif a enfin rendu son jugement et nous avons été déboutés. Le conseil municipal a donc décidé de faire appel et l'affaire a été renvoyée au tribunal administratif de Lyon. En attendant la décision finale du tribunal, nous commençons à préparer les travaux pour refaire le toit, avec l'aide de l'Agence Alpine des Territoires (AGATE).

Enfin, le dossier des chemins « doux » qui reprendront essentiellement des chemins ruraux délaissés est confié au Parc naturel régional du Massif des Bauges. Ce sera une belle façon de connaître la commune, tout en respectant la nature et les propriétés privées.



Saint-Ours

Suivez toute l'information de la commune sur Facebook et Instagram
 Inscrivez-vous à la future new letter : saintours-savoie.fr



saintours_savoie